

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Précision") Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assidue)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)		
	NOTA1			1 Droits des contrats	8														
	NOTA1	O	NOTARLP	1 Droits des contrats	8							écrit ou oral	1h ou 5 à 15 minutes	100% oral	10 à 15 minutes	100%	4	La formation est ouverte à l'alternance. Les examens doivent avoir lieu durant les semaines en centre de formation et ne peuvent être organisés qu'une fois la totalité de l'enseignement dispensé. En moyenne les étudiants sont présents une fois par mois en centre de formation. Au regard de ces éléments, pour les nécessités d'organisation de la formation, l'examen terminal peut être un écrit d'1h ou un oral.	
	NOTA2			2 Droit des affaires et d	6														
	NOTA2	O	NOTARLP	2 Droit des affaires et d	6							écrit/oral	1h/5 à 15 minutes	100% oral	10 à 15 minutes	100%	3	La formation est ouverte à l'alternance. Les examens doivent avoir lieu durant les semaines en centre de formation et ne peuvent être organisés qu'une fois la totalité de l'enseignement dispensé. En moyenne les étudiants sont présents une fois par mois en centre de formation. Au regard de ces éléments, pour les nécessités d'organisation de la formation, l'examen terminal peut être un écrit d'1h ou un oral.	
	NOTA3			3 Régimes matrimoniaux et successions	8														
	NOTA3	O	NOTARLP	3 Régimes matrimoniaux et successions	8							écrit/oral	1h/5 à 15 minutes	100% oral	10 à 15 minutes	100%	4	La formation est ouverte à l'alternance. Les examens doivent avoir lieu durant les semaines en centre de formation et ne peuvent être organisés qu'une fois la totalité de l'enseignement dispensé. En moyenne les étudiants sont présents une fois par mois en centre de formation. Au regard de ces éléments, pour les nécessités d'organisation de la formation, l'examen terminal peut être un écrit d'1h ou un oral.	
	NOTA4			4 Droit public et droit professionnel notarial	6														
	NOTA4	O	NOTARLP	4 Droit public et droit professionnel notarial	6							écrit/oral	1h/5 à 15 minutes	100% oral	10 à 15 minutes	100%	3	La formation est ouverte à l'alternance. Les examens doivent avoir lieu durant les semaines en centre de formation et ne peuvent être organisés qu'une fois la totalité de l'enseignement dispensé. En moyenne les étudiants sont présents une fois par mois en centre de formation. Au regard de ces éléments, pour les nécessités d'organisation de la formation, l'examen terminal peut être un écrit d'1h ou un oral.	
	NOTA5			5 Négociation immobilière	1														
	NOTA5	O	NOTARLP	5 Négociation immobilière	1							oral	5 à 15 minutes	100% oral	10 à 15 minutes	100%	1	note individuelle attribuée à l'occasion d'un oral de groupe dans le cadre d'une mise en situation	
	NOTA6			5 Anglais juridique	1														
	NOTA6	O	NOTARLP	5 Anglais juridique	1							oral	5 à 15 minutes	100% oral	10 à 15 minutes	100%	1	note individuelle attribuée à l'occasion d'un oral de groupe dans le cadre d'une mise en situation	
	NOTA7			remise à niveau 7 Projet tutoré	15							écrit	1h	100%			1,5	UE réservée aux étudiants identifiés par les responsables de la formation comme ayant besoin d'une remise à niveau	
	NOTA7	O	NOTARLP	7 Projet tutoré	15							écrit/oral	30 minutes à 1h	100%			4	Remise d'un document présentant le projet tutoré (courriers rédigés, pièces demandées, actes dressés dans le cadre de deux dossiers confiés par le notaire accueillant l'étudiant) Le projet tutoré et le rapport de stage font l'objet d'une soutenance unique devant un jury composé d'un universitaire et d'un notaire. A l'occasion de cette soutenance, l'étudiant présente son projet tutoré puis son stage et répond aux questions du jury.	
	NOTA8			STAGE	15														
	NOTA8	O	NOTARLP	STAGE	15							écrit/oral	30 minutes à 1h	100%			4	Remise d'un rapport de stage Le projet tutoré et le rapport de stage font l'objet d'une soutenance unique devant un jury composé d'un universitaire et d'un notaire. A l'occasion de cette soutenance, l'étudiant présente son projet tutoré puis son stage et répond aux questions du jury.	

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les présentes MCC sont complétées par le règlement des études de la licence professionnelle Métiers du notariat

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
 - (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
 - $(N1+N2+N3)/3$ }
 - (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
 - N3 }
 - (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
 - (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)